

DK Protège Cuir et Vinyl

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	DK Protège Cuir et Vinyl
Autres moyens d'identification	117/118/121
Famille du produit	Mélange de: Eau; Éthers de glycol; Détergent; Silicates; Phosphates; Agent de conservation
Usage recommandé	Protecteur de cuir/vinyle pour automobile.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Walker Group Manufacturing Inc., 3 Pullman Court, Toronto, Ontario, M1X1E4, 416-412-2970
Numéro de téléphone d'urgence	Walker Group Manufacturing Inc., 416-412-2970 CANUTEC, 24 HR. Emergency Tel #613-996-6666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage

Sans objet

Autres dangers

Dangers les plus importants:

L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse selon le Règlement Canadien sur les produits dangereux(SIMDUT 2015) et la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012).

Dangers non classifiés ailleurs :

Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Risque d'être légèrement irritant pour la peau et le système respiratoire. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Alkanes, C9-11-iso-	68551-16-6	3 - 7	Pas disponible	C9-C11 Isoalkanes

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 01 de 07

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids. L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion et/ou en cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation. Peut irriter le nez et la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. À fortes concentrations peut affecter le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Sang, yeux, foie, système respiratoire, peau.

Instructions particulières

Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Surveiller la fonction du système nerveux. Surveiller la fonction respiratoire. Surveiller la fonction hépatique.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Troubles du sang, troubles des yeux, troubles du foie, troubles cutanés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 02 de 07

Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde très toxique et inflammable; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants. Autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit. Éviter de respirer ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Dispositions générales relatives à l'hygiène

NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact cutané. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec, bien ventilé, frais, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, sécuritaire et isolée des zones de travail, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Réserver l'accès au personnel autorisé. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 03 de 07

indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Alkanes, C9-11-iso-	Non établie					

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide visqueuse blanc. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Mild
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.98
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 04 de 07

Viscosité 2500 - 3000 centistokes à 25 °C (77 °F) (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Autres informations

État physique Liquide
Poids moléculaire Pas disponible
Tension superficielle Pas disponible
Température critique Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), métaux (p. ex. aluminium).

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Alkanes, C9-11-iso-	Pas disponible	34600 mg/kg (rat)	15400 mg/kg (lapin)

CL50: Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. À fortes concentrations les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 05 de 07

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Alkanes, C9-11-iso-	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Nocif pour la vie aquatique, Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Alkanes, C9-11-iso-	1000 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures)	1000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))	Pas disponible	Pas disponible

Persistance et dégradation

Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 06 de 07

création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Veuillez noter : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée le 07 septembre, 2017

Indicateurs de révision Indicateurs de révision.

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA® Guideline Foundation HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : DK Protège Cuir et Vinyl - Ver. 1

FDS No. : 0086

Date de préparation : le 05 janvier, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 07 septembre, 2017

Page 07 de 07